

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : " Acte concernant la Haute Cour de Justice d'Ontario," et pour informer cette Chambre qu'elle a passé ce bill avec divers amendements, auxquels elle demande le concours du Sénat.

Les dits amendements ont été lus par le greffier comme suit :—

Page 1, ligne 12, retranchez depuis " suit " jusqu'à " 3 " dans la ligne 29.

Page 1, ligne 30, retranchez depuis " de " jusqu'à " pourra " dans la ligne 36, et insérez : " la Haute Cour de Justice d'Ontario."

Page 1, ligne 39, retranchez depuis " procès " jusqu'à " Acte " ce dernier mot inclusivement, dans la 9e ligne de la page 2.

Page 2, ligne 11, retranchez depuis " institution " jusqu'à " 8 " dans la ligne 27.

Page 3, ligne 1, retranchez " statut refondu " et insérez : " chapitre des statuts refondus."

Page 3, ligne 14, retranchez depuis " cas " jusqu'à " Canada," ce dernier mot inclusivement, dans la ligne 25.

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Plumb*, il a été

Ordonné, que les dits amendements soient pris en considération par cette Chambre à sa prochaine séance.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il avait reçu la communication suivante :

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,
OTTAWA, 23 mai, 1883.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le gouverneur-général se rendra à la salle du Sénat pour proroger le parlement, vendredi, le 25 du courant, à trois heures et demie de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

F. DE WINTON,
Lieut.-Col. A. R., secrétaire du gouverneur-général.

A l'honorable Président du Sénat.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table.

Alors sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable *M. Plumb*,

La Chambre s'est ajournée à sept heures et demie du soir.